

## Annexe 2

### Mise à disposition d'un logement détenu par une société. Exemple

**Exemple :** Une société a donné en location son logement le 1<sup>er</sup> juillet 2003. Elle met ce logement à la disposition d'un ascendant ou descendant de l'un de ses associés du 1<sup>er</sup> octobre 2006 au 31 octobre 2010.

#### A – SITUATION DES ASSOCIÉS D'UNE SOCIÉTÉ PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT ANCIEN

2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1 – Situation des associés ascendants ou descendants de l'occupant du logement													
1/7/2003				1/10/2006				1/1/2010				1/8/2013	
Période de location initiale				Période de mise à disposition				Période minimale de reprise de la location					
2 – Situation des associés autres que ceux dont un ascendant ou descendant occupe le logement													
a – Situation des associés qui suspendent l'avantage fiscal – Principe (voir n° 5.)													
1/7/2003				1/10/2006				1/1/2010				1/8/2013	
Période de location initiale				Période de mise à disposition				Période minimale de reprise de la location					
b – Situation des associés qui demandent de continuer à bénéficier de la déduction forfaitaire majorée - Mesure de tolérance (voir n° 7.)													
1/7/2003				1/7/2006									
Période de location													

#### B – SITUATION DES ASSOCIÉS D'UNE SOCIÉTÉ PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT NEUF

2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1 – Situation des associés ascendants ou descendants de l'occupant du logement													
1/7/2003				1/10/2006				1/1/2010				1/8/2016	
Période de location initiale				Période de mise à disposition				Période minimale de reprise de la location					
2 – Situation des associés autres que ceux dont un ascendant ou descendant occupe le logement													
a – Situation des associés qui continuent à bénéficier de l'avantage fiscal – Principe (voir n° 8.)													
1/7/2003												1/1/2012	
Période de location													
b – Situation des associés qui demandent la suspension de l'avantage fiscal - Mesure de tolérance (voir n° 9.)													
1/7/2003				1/10/2006				1/1/2010				1/8/2016	
Période de location initiale				Période de mise à disposition				Période minimale de reprise de la location					

## Annexe 3

### Engagement de location susceptible d'être suspendu. Exemple

**Exemple :** Un contribuable a acquis le 2 mai 2001 un logement neuf pour lequel il a opté pour le bénéfice de la déduction au titre de l'amortissement. Le bail a pris effet le 15 juillet 2001. Le contribuable réalise en avril 2007 des dépenses d'amélioration. A l'expiration de son engagement de location initiale, il demande à bénéficier de la prorogation du bénéfice de l'avantage fiscal pour une période de trois ans et effectue, durant cette période, des travaux d'agrandissement qui sont achevés le 6 octobre 2012 et pour lesquels il opte pour la déduction au titre de l'amortissement.

2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022

